



P.K.O



« Être dans le vent, c'est l'idéal des feuilles mortes ». Jean Guilton

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°64/2018
Vendredi 21 décembre 2018 – Anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale – Année C

1856-1857

LES PREMIERS MURS DE LA CATHEDRALE

Pourquoi une cathédrale ?

C'est en 1848 que le Saint-Siège avait érigé le Vicariat apostolique de Tahiti. M^{gr} Étienne-Florentin Jaussen, nommé Évêque titulaire d'Axiéri, fut chargé de le fonder et de le gouverner. Diocèse nouveau, il fallait presque tout créer. A l'exception de la petite chrétienté de Gambier, il n'y avait ni église, ni maison épiscopale, ni presbytères pour les missionnaires, ni écoles pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse chrétienne. Les Sœurs de St-Joseph-de-Cluny, appelées par le Gouvernement, avaient élevé un pensionnat pour les jeunes filles en 1845 ; mais elles n'avaient qu'un nombre limité d'enfants presque tous de familles étrangères au pays. Pour faire tomber les préjugés et se faire accepter par les indigènes, Monseigneur et ses missionnaires se donnèrent comme instituteurs, et tout en faisant l'école, ils gagnaient peu à peu la confiance des enfants et des parents.

Mais pour un évêque, placé par la Providence à la tête d'un nouveau diocèse, son vif et constant désir était d'avoir une église digne du siège qu'il occupe. M^{gr} Jaussen n'a trouvé à Papeete qu'une petite chapelle montée en bois et crépie à la chaux, de vingt mètres de long sur six de large, ne pouvant contenir qu'un nombre très restreint de fidèles. Évidemment, il fallait à la ville, résidence du pontife, un édifice plus spacieux et plus important, capable de faire impression sur les indigènes et les attirer au culte du vrai Dieu. Son dessein est donc de recueillir des fonds pour arriver à élever au plutôt cette maîtresse-Église de son Vicariat.

Au début de l'année 1851, les démarches faites à Paris, par le Très Révérend Père Général, lui procurent une somme à laquelle il ne s'attendait pas ; il met cet argent en réserve.

Un jour, dit-il, il servira à la construction de ma cathédrale.

Terrain et financement

Il fait agir auprès du ministre des colonies. De son côté, il revendiqua les terrains qui avaient été promis à la Mission par le Gouverneur Bruat, à la place de celui que lui avait cédé jadis le P. Caret. La reine Pomare avait donné une propriété à la Mission catholique : M^r Bruat eut besoin de ce lieu pour en faire un camp et y dresser une batterie afin de défendre l'entrée de la rade de Papeete. Le P. Caret céda son terrain par acte qui resta entre les mains du Gouvernement, et M^r Bruat s'engagea à accorder un autre lieu convenable pour une église et à faire construire cette église.

Monseigneur ne pouvait pas demander l'exécution de cet engagement au Gouvernement de la colonie, qui avait trop peu de fonds ; mais le ministère des cultes a toujours une somme réservée pour les églises : ne pourrait-on pas distraire de cette somme ce qui serait nécessaire pour construire une église à Papeete ? Il lui

semblait que c'était au Gouvernement de faire élever cet édifice pour ses soldats, ses marins et ses colons. La musique même du bataillon ne pouvait entrer dans une chapelle de six mètres de large. Puis l'évêque demandait :

- Quelle somme faudrait-il pour édifier cette cathédrale ?
- De 120 à 180 000 frs¹.
- Je souhaiterais que le ministre m'allouât cette somme et me la mît entre les mains pour la faire fructifier. J'ose espérer que vous ferez cette démarche, dont la réussite peut avoir pour nous de si bons résultats.

Nous ne connaissons pas les résultats de ces démarches, mais nous pensons qu'elles eurent peu de succès.

En 1852, revenant sur ce sujet, M^{gr} écrivait au procureur de la Maison de Paris :

« Ce que je désire le plus, c'est de voir s'élever ma cathédrale. Vous pensez que le Gouvernement pourrait en faire la dépense ; ce serait justice ce me semble ; mais dois-je espérer qu'il en soit ainsi ? Je n'ose. Je vous envoie une pétition, agissez chaudement et faites agir.

Ce que vous devez demander pour moi à la Propagation de la foi, ce sont des fonds pour cette église.

Il est d'un intérêt majeur pour la Mission de Tahiti qu'elle se fasse promptement ; elle aura de l'influence sur toute l'Océanie. Un beau monument et les pompes extérieures sont les meilleures preuves pour un Maori.

D'ailleurs, les Français sentent en général qu'ils ne feront jamais avancer leur influence en Océanie, si elle ne devient pas catholique et française. »

Naufrage du premier cargo de matériaux

L'entreprise n'était pas facile dans un pays où la pierre et le fer, où les matériaux de construction autres que le bois, font absolument défaut. Depuis son arrivée dans l'île jusqu'en 1855, Sa Grandeur avait célébré la messe surtout à bord des navires, remplissant ses fonctions d'aumônier de la division navale du Pacifique. Puis à bord de la Papeete, de la Thisbé ou de l'Artémise, elle visitait les diverses stations qu'évangélaient les missionnaires.

Mais la vue de sa petite chapelle lui rappelait sans cesse qu'il fallait une cathédrale au chef-lieu de son Vicariat. Après avoir réfléchi longtemps, l'évêque donna à son projet un commencement d'exécution. Il écrivit en Australie et commanda à Sydney les pierres, les briques, le fer et autres matériaux nécessaires à la construction de l'édifice. Pendant que les moellons se chargeaient en Australie, lui en France, visitait différentes églises afin de se fixer sur le plan de celles qu'il voulait élever à Papeete. Nous pensons que ses plans et ses devis furent soumis à qui de droit et qu'il dut

¹ La cathédrale d'Honolulu, et l'église des Gambier ont coûté chacune 120 000 frs. [Ndm].



employer toute son éloquence pour obtenir du secours afin de mener son entreprise à bonne fin. Puis il retournait à Tahiti, où il apprenait que le navire apportant les précieux matériaux avait fait un triste naufrage et que pas une pierre n'était arrivée à Papeete. C'était à recommencer. Sans se décourager, l'évêque fit une nouvelle commande de matériaux, espérant les voir cette fois arriver à bon port.

D'autre part, le P. Nicolas, pendant son absence, avait élevé sur le terrain de la Mission, qu'il avait acheté, une construction provisoire en planches, un grand hangar où il avait accumulé les bois de charpente pour la future cathédrale. Enfin, on voyait sur l'emplacement un chantier de pierres préparées pour les fondations et les murailles. Il ne manquait que des ouvriers pour l'exécution de ce travail. Le pays ne pouvait en fournir ; mais l'évêque a jeté les yeux sur les îles Gambier, il sait qu'il y a dans cet archipel des frères qui ont formé des élèves industriels et pleins de zèle, et il profitera de leur science et de leur bonne volonté.

Arrivée des ouvriers des Gambier

Montant sur la goëlette de l'État, la Kameamea, capitaine Hardy, il va lui-même les chercher. A la première proposition de Sa Grandeur, le P. Laval, supérieur de la Mission, fut tenté de résister, craignant pour ses chrétiens les séductions et les mauvais exemples de Papeete.

Cependant, le désir du premier Pasteur était trop précis et il dut céder et confier ces enfants de Gambier à la garde de Dieu.

Soixante-six ouvriers, tailleurs de pierres, scieurs de long, maçons, gâcheurs de mortier, charpentiers, menuisiers et même cuisinier, partirent donc, le 26 juin 1856, avec Monseigneur, sur le navire français, après avoir demandé la bénédiction aux missionnaires et fait au roi et à leurs parents, les plus tendres adieux. Pendant le voyage, capitaine et matelots furent émerveillés de leur conduite chrétienne. Matin et soir, ils faisaient la prière en commun. En passant devant l'île Anaa, Monseigneur laissa six de ces travailleurs pour achever l'église en pierres du P. Albert à Tematahoa, alors en construction. L'œuvre achevée, ces six devaient rejoindre à Tahiti les soixante autres ouvriers².

Le Messager de Tahiti rendit ainsi compte de leur arrivée :

« Dimanche dernier, 6 juillet, est entré en rade de Papeete, le brick-goëlette de guerre, le Tanemanu, commandé par M^r Hardy, enseigne de vaisseau, venant de Mangareva et en dernier lieu d'Anaa. Le bâtiment a ramené à Tahiti soixante indigènes des îles Gambier, qui doivent être employés à construire l'église catholique de Papeete. Ces hommes, dont le capitaine du Tanemanu a pu, pendant son séjour dans leur pays et sa traversée de retour, apprécier la douceur, la piété et la bonne conduite, ont excité une certaine curiosité parmi les résidents et les indigènes de Tahiti. Tous ont été frappés de leur bonne mine et de leur excellente tenue.

En effet, quand ces bons néophytes débarquèrent à Papeete, dit un témoin, ce fut pour les habitants une étrange surprise de les voir en pantalons blancs, chemise blanche, habit drap noir et cravate de soie. Les Tahitiens ne pouvaient revenir de leur surprise. Les uns les prenaient pour un renfort de français qui arrivaient ; d'autres pour des Espagnols venus de Californie ; ils ne pouvaient croire que ce fussent des ouvriers de Mangareva, jadis anthropophages, qui venaient bâtir une cathédrale.

Mais leur étonnement fut à son comble, lorsqu'on les vit au travail. Ils se mirent gaillardement à l'œuvre sous la direction de deux frères. Après s'être d'abord logés eux-mêmes, ils allèrent au près et au loin chercher pierres, sables, bois et autres matériaux ; ils creusèrent et exploitèrent des carrières avec la mine, pratiquèrent

des chemins pour le charroi du moëllon et de la pierre de taille, construisirent un magnifique four à chaux et deux bateaux plats pour le transport du sable. Ils déblayèrent l'emplacement, préparèrent le terrain désigné, creusèrent les fondations de l'édifice, et le 2 octobre, ils se mirent à bâtir, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, un double rang de fondations, et conduisirent enfin toute l'enceinte extérieure de l'église à la hauteur de trois mètres au-dessus du sol.

Il était beau de les voir travailler sous les yeux de la population blanche et indienne de Papeete. »

[...]

Bénédition de la première pierre - 8-décembre-1856

Cependant l'ouvrage avançait avec rapidité. Le 8 décembre 1856 fut choisi et désigné pour la bénédiction de la première pierre.

Sans aucun doute, ce dut être une grande joie pour le Vicaire apostolique, de voir ce commencement d'exécution d'un dessein qu'il avait formé en débarquant à Tahiti et qui lui tenait tant à cœur. Il pouvait penser qu'il allait ainsi prendre possession d'une terre où régnaient jusque-là le Protestantisme, l'Infidélité et la Dissolution. Ce qui augmentait l'éclat de ce triomphe, c'est que le nouvel édifice devait s'élever sur la plus belle place de la ville de Papeete.

Laissons parler le journal de Tahiti :

« Lundi dernier, fête de l'Immaculée Conception de la Vierge, Monseigneur d'Axiéri a béni et posé la première pierre fondamentale de sa cathédrale avec la pompe accoutumée de l'Église, en présence de M^r le Gouverneur impérial, M^r le comte du Bouzet, entouré de son État-major, des employés de terre et de mer, d'un grand nombre de résidents et d'indigènes, et d'une partie de la garnison rangée en haie autour des fondations, sous le commandement de M^r le capitaine Marveraux. Monseigneur d'Axiéri, revêtu de ses ornements pontificaux, a ensuite donné la bénédiction à tous les assistants, pendant que les troupes, genoux en terre, portaient les armes et que les tambours battaient "aux champs".

Cette cérémonie, continue le journal, ainsi que la rapidité admirable avec laquelle se sont élevées les constructions, laisseront de profonds souvenirs chez les Tahitiens. Ils ont vu à l'œuvre ces hommes simples de Mangareva, qui ne savent que travailler et que prier. Arrivés depuis cinq mois à peine, ils ont créé, en dehors des fortifications, tout un établissement avec jardin, maison, puits, fours à pain, fours à chaux etc...

Mis en possession du terrain où doit s'élever l'église dans les premiers jours d'octobre seulement (2 octobre), ils ont déjà jeté dans les fondations quatorze cents mètres cubes de maçonnerie. Nous n'avons pas besoin d'ajouter, car tout le monde l'a vu et constaté comme nous, que leur conduite à Tahiti a toujours été irréprochable. En terminant ces quelques lignes, nous payerons un juste tribut d'éloges au directeur des travaux le frère Gilbert Soulié, vieillard aussi dévoué que modeste, venu de Mangareva, où il réside depuis 22 ans, pour conduire et diriger les ouvriers, nous dirions presque ses enfants, car ils ont pour lui le respect et l'affection que l'on porte à un père. »

Les gens de Mangareva ne savent que travailler et prier : n'est-ce pas là le plus bel éloge que pouvait leur donner le journaliste ? En effet, avant d'aller au travail et après la journée laborieuse, matin et soir, ils priaient en commun, ajoutant à la prière un court moment de méditation et d'examen de conscience. C'étaient en un mot : des ouvriers laborieux, plein de piété et de gaieté, inaccessibles à la séduction.

² Source : 2 septembre 1836, lettre de M^{gr}. [Ndm].

Les Tahitiens finirent par avoir une haute idée de ces gens venus de Mangareva ; ils les accueillirent partout et se firent plaisir de leur offrir à manger. Le Gouvernement aussi voulut les honorer à sa manière.

Après le coup de canon de huit heures du soir, il n'était plus permis aux Tahitiens, ni aux équipages des navires, de circuler dans Papeete, sous peine de prison et obligé de payer deux piastres pour en sortir. Les Mangaréviens seuls eurent la faculté de sortir et de rentrer à toute heure du jour et de la nuit : la patrouille et le poste avaient reçu ordre de les laisser passer.

Cependant le travail de la cathédrale avançait. Le 20 mars 1857 le gouverneur M^r du Bouzet écrivit à Monseigneur d'Axiéri :

« J'ai vu aujourd'hui les portes de l'église. Ce travail gigantesque fait autant d'honneur à ceux qui l'ont exécuté qu'à ceux qui l'ont inspiré. Les Mangaréviens ont acquis des titres à notre reconnaissance ; car sans eux on n'eût pas songé à élever un pareil monument ; sans eux aussi on ne pourrait l'achever. Lorsque vous voudrez les renvoyer dans leur île, je mettrai une goëlette à leur disposition. J'aurais meilleure opinion de la race polynésienne, si je rencontrais plus souvent d'aussi braves gens qu'eux. »

Tiré de « Tepano Jaussen » T1 p.275-282

LITURGIE DE LA PAROLE

VENDREDI 21 DECEMBRE 2018 – ANNIVERSAIRE DE LA DEDICACE DE LA CATHEDRALE – ANNEE C

Lecture du premier livre des Rois (1R 8, 22-23.27-30)

En ces jours-là, lors de la consécration du Temple, Salomon se plaça devant l'autel du Seigneur, en face de toute l'assemblée d'Israël ; il étendit les mains vers le ciel et fit cette prière : « Seigneur, Dieu d'Israël, il n'y a pas de Dieu comme toi, ni là-haut dans les cieux, ni sur la terre ici-bas ; car tu gardes ton Alliance et ta fidélité envers tes serviteurs, quand ils marchent devant toi de tout leur cœur. Est-ce que, vraiment, Dieu habiterait sur la terre ? Les cieux et les hauteurs des cieux ne peuvent te contenir : encore moins cette Maison que j'ai bâtie ! Sois attentif à la prière et à la supplication de ton serviteur. Écoute, Seigneur mon Dieu, la prière et le cri qu'il lance aujourd'hui vers toi. Que tes yeux soient ouverts nuit et jour sur cette Maison, sur ce lieu dont tu as dit : "C'est ici que sera mon nom." Écoute donc la prière que ton serviteur fera en ce lieu. Écoute la supplication de ton serviteur et de ton peuple Israël, lorsqu'ils prieront en ce lieu. Toi, dans les cieux où tu habites, écoute et pardonne ». – Parole du Seigneur.

Psaume 94 (95), 1-2 ; 3-5 ; 6-7

Venez, crions de joie pour le Seigneur,
acclamons notre Rocher, notre salut !
Allons jusqu'à lui en rendant grâce,
par nos hymnes de fête acclamons-le !

Oui, le grand Dieu, c'est le Seigneur,
le grand roi au-dessus de tous les dieux :
il tient en main les profondeurs de la terre,
et les sommets des montagnes sont à lui ;
à lui la mer, c'est lui qui l'a faite, et les terres,
car ses mains les ont pétries.

Entrez, inclinez-vous, prosternez-vous,
adorons le Seigneur qui nous a faits.
Oui, il est notre Dieu ; +
nous sommes le peuple qu'il conduit,
le troupeau guidé par sa main.

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Éphésiens (Ep 2, 19-22)

Frères, vous n'êtes plus des étrangers ni des gens de passage, vous êtes concitoyens des saints, vous êtes membres de la famille de Dieu, car vous avez été intégrés dans la construction qui a pour fondations les Apôtres et les prophètes ; et la pierre angulaire, c'est le Christ Jésus lui-même. En lui, toute la construction s'élève harmonieusement pour devenir un temple saint dans le Seigneur. En lui, vous êtes, vous aussi, les éléments d'une même construction pour devenir une demeure de Dieu par l'Esprit Saint. – Parole du Seigneur.

Acclamation (2Ch 7,16)

J'ai choisi et consacré cette Maison, dit le Seigneur, afin que mon Nom y soit à jamais.

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc (Lc 1, 26-38)

En ce temps-là, La femme lui dit : « Seigneur, je vois que tu es un prophète !... Eh bien ! Nos pères ont adoré la montagne qui est là, et vous, les Juifs, vous dites que le lieu où il faut adorer est à Jérusalem. » Jésus lui dit : « Femme, crois-moi : l'heure vient où vous n'irez plus ni sur cette montagne ni à Jérusalem pour adorer le Père. Vous, vous adorez ce que vous ne connaissez pas ; nous, nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs. Mais l'heure vient – et c'est maintenant – où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et vérité : tels sont les adorateurs que recherche le Père. Dieu est esprit, et ceux qui l'adorent, c'est en esprit et vérité qu'ils doivent l'adorer. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

Que notre prière, en ce jour, dépasse les murs de notre église pour rejoindre celle de l'Église universelle.

Souviens-toi, Seigneur, de l'Église qui est à Rome, et de son évêque, le pape François,... souviens-toi de l'Église de notre diocèse, et de notre Archevêque, Jean-Pierre,... *(temps de silence)* nous t'en prions !

Souviens-toi de tous les chrétiens, de tous les pays de la terre, qui se rassemblent aujourd'hui pour accueillir une même Parole et partager un même Pain,... *(temps de silence)* nous t'en prions !

Souviens-toi des enfants, des adolescents, des jeunes et des adultes qui se préparent au baptême et à la confirmation,... *(temps de silence)* nous t'en prions !

Souviens-toi des hommes et des femmes de bonne volonté qui en tout pays, agissent pour que tout être humain soit reconnu dans sa dignité,... *(temps de silence)* nous t'en prions !

Souviens-toi de notre communauté chrétienne de Polynésie,... *(temps de silence)* nous t'en prions !

Dieu qui veut faire de ton Église un signe de Salut au milieu des hommes, Apprends-nous à construire selon ton Esprit, sur les fondations que tu as toi-même posées, Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

CHANTS

VENDREDI 21 DECEMBRE 2018 – ANNIVERSAIRE DE LA DEDICACE DE LA CATHEDRALE – ANNEE C

ENTRÉE : MHN 42

Te Etaretia mau e Katorika ia,
Taato'a i te tau e te mau vahi ato'a,
E mea tahito roa te i'oa te haapa'o raa,
Mai ia Iesu Kirito to tatou tapa'o mana
Ua rave te apotoro lana to ratou faaro'o,
Ua faa ite mai te Atua i te aura'a te faufa'a,
To Iesu Etaretia o te ho'e mou'a teitei,
E api roa iana ra teie ao ato'a ne

KYRIE : Coco - tahitien

PSAUME :

A arue i te Fatu, a himene I tona l'oa

ACCLAMATION : Cathédrale

Alléluia, alléluia, alléluia ! (bis)

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.
Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :
Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,
Engendré, non pas créé,
de même nature que le Père ;
et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;
Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.
Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;
Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.
Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Comme un oiseau fait monter sa chanson,

monte vers toi notre prière, ô Seigneur, écoutes là

OFFERTOIRE : MHN 5

R- A faaroo e te mau pipi, e haapao te verite,
E haapao haapa'o te verite,
E riro ai te feia pa'ari, ta te Fatu i Arue,
Ta te fatu te fatu i arue, ta te Fatu, i arue arue

1- O Ta oe parau mau e Iesu e, to te Varua mahana.
Te tumu no te peu nehenehe mau
no te mau hotu maita'i ra.

SANCTUS : Petiot XIX - tahitien

ANAMNESE : Nouveau

la amu matou i teie nei pane e ia inu i teie nei au'a,
te faa'ite nei matou, i to oe pohera'a e to 'oe tiafaahoura'a,
e tae noatu i to oe hoira'a mai, e te FATu e.

NOTRE PÈRE : Dédé II - français

AGNUS : Petiot XXIV - tahitien

COMMUNION : Claudine TAHIRI

- 1- Pain vivant pain du ciel, divine eucharistie,
ô mystère sacré, que l'amour a produit,
viens habiter mon cœur, Jésus ma blanche hostie,
rien que pour aujourd'hui, rien que pour aujourd'hui.
- 2- Ô Vierge immaculée, c'est toi ma douce étoile,
qui me donne Jésus, et qui m'unis à lui,
Ô Mère laisse-moi, reposer sous ton voile,
rien que pour aujourd'hui, rien que pour aujourd'hui.
- 3- Seigneur je veux te voir, sans voile sans nuage,
mais encore exilée, loin de toi je languis,
qu'il ne me soit caché, ton aimable visage,
rien que pour aujourd'hui, rien que pour aujourd'hui.

ENVOI : MHN 226

Ma te 'oaoa e te himene mo'a,
o tatou ato'a, i te Fatu Vahine,
E arue iana, ma te reo teitei,
ia ora na, ia ora na, te Arii Vahine,
te iana te tura e te hanahana ra ;

Oia tei hau i te nehenehe, oia te hau i te nehenehe.
Maria mo'a e, to matou Metua piha iho ia Iesu,
oe to matou ara'i.
A tau a pure no matou, a tau a.

CONFESION DE NOËL

JEUDI 20 ET VENDREDI 21 DECEMBRE DE 08H30 A 11H30

CELEBRATIONS

LUNDI 24 A 19H00 : MESSE DE LA VEILLE DE NOËL

LUNDI 24 DECEMBRE 24H00 :

MESSE DE LA NUIT DE NOËL

MARDI 25 A 08H00 : MESSE DU JOUR DE NOËL